

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 15 mars 2017, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-01-17/B-00028
Propriétaire(s) : Camm Warehousing and Rentals Ltd.
Emplacement : 6622, rue Bank
Quartier : 20 - Osgoode
Description officielle : partie du lot 13, concession 6
Zonage : RH3[732r]-h
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite céder une partie de son bien-fonds au propriétaire du bien-fonds voisin au sud, situé au 6638, rue Bank.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession, d'une mainlevée partielle d'hypothèque/charge et d'une hypothèque/charge.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par les parties 1, 2 et 3 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 58,09 mètres sur une profondeur irrégulière de 299 mètres. Sa superficie sera de 1,62 hectare. La parcelle comprend deux entrepôts qui seront enlevés.

Le terrain qui sera conservé est situé au 6622, rue Bank. Il aura une façade de 233,25 mètres sur une profondeur irrégulière. Sa superficie sera de 6,019 hectares. Il s'agit d'une parcelle vacante.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.